

Dépôt de rapports financiers

Prenez avis que la trésorière de la Ville déposera publiquement lors de la séance ordinaire du Conseil municipal du 6 juillet 2026 à 18 heures à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 380, rue Principale, Lachute, le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier annuel de la Ville terminé le 31 décembre 2025, le tout sous l'autorité des articles 105, 105.1 et 108.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Le 22 juin 2026
(A-2026.02)

M^e Lynda-Ann Murray, greffière